

Inscription

À la rencontre internationale "Sport-Freizeit-Sprache - Frankreich kennenlernen 2" du 20 au 26 juillet 2024 au Lac de Bairon/Ardennes

Inscription s.v.p. renvoyer à l'adresse suivante: Mail: juko@evea.de Fax: 0049 6564 930005

Europäische Vereinigung für Eifel und Ardennen
- Internationale Jugendkommission -
Herrenstraße 8
D-54673 Neuerburg

Détails sur le participant / la participante:

Nom: _____ Prénom: _____

Sexe: _____ Nationalité(s): _____

Date de naissance: _____ Téléphone portable: _____

Mail: _____ Téléphone fixe: _____

Coordonnées d'un responsable légal:

Nom: _____ Prénom: _____

Rue, N°: _____ CP, domicile: _____

Mail: _____ Téléphone portable: _____

Disponibilité téléphonique des parents pendant la rencontre: _____

Déclaration d'un responsable légal:

Assurance maladie: _____

(Veuillez nous envoyer à temps un document (copie) comme preuve d'assurance maladie à l'étranger / renseignez-vous auprès de votre propre caisse d'assurance maladie.)

Condition de participation : Mon fils / ma fille sait nager (Preuve écrite obligatoire !

(Merci de joindre la copie d'un Certificat de natation libre / Brevet de Natation ou similaire)

Il existe une protection vaccinale suffisante contre le tétanos : oui non

J'accepte que mon fils / ma fille passe la nuit dans une tente : oui non

Mon fils / ma fille est autorisé(e) à participer à toutes les activités sportives (y compris les sports nautiques) : oui non

Dans le cadre du séjour, mon fils/ma fille est autorisé(e) à se réunir en petits groupes (minimum 3 personnes) qui peuvent circuler librement même sans la surveillance d'un moniteur oui non

Informations complémentaires (allergies, maladies, médicaments, compagnon de tente souhaité, etc.) :

Cours de français / d'allemand depuis _____ / _____ années

Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception. Veuillez virer les frais de participation après avoir reçu une confirmation d'inscription contenant des informations précises sur le mode de paiement.

Avant le début de la rencontre, tous les participants recevront le programme détaillé et de plus amples informations sur la rencontre.

J'accepte la participation de mon fils / ma fille à cette rencontre selon les conditions générales de participation mentionnées ci-dessus et imprimées au verso.

J'accepte que des photos de la rencontre sur lesquelles mon fils / ma fille est visible puissent être utilisées par l'organisateur EVEA pour une documentation du projet.

Lieu, date

signature d'un(e) responsable légal(e)

GEAE - Conditions générales de participation

1. Participants:

La participation aux activités/rencontres est en principe possible pour tous les jeunes de la région Eifel-Ardenne, ainsi que des régions voisines. Selon le type de l'activité, il y a des restrictions de participation (âge, niveau de formation, pays d'origine etc.). Pour la participation de personnes ayant des problèmes de santé, une information et une concertation avec l'organisateur et le moniteur responsable de la rencontre sont nécessaires.

2. Les parties contractantes:

Organisateur des rencontres est la Commission Internationale de la Jeunesse du Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (EVEA), sauf indication d'un autre organisateur ou d'un co-organisateur. Participant est la personne inscrite, en cas de mineurs, l'accord du responsable légal est obligatoire.

3. Inscription:

L'inscription se fait par la fiche d'inscription remplie et signée, qui est prévue pour la rencontre en question. Celle-ci peut être transmise par e-mail, par fax ou par voie postale. Pour les mineurs, la fiche d'inscription est à remplir et à signer par le responsable légal. En plus de la fiche d'inscription, des documents supplémentaires peuvent être exigés à certaines rencontres (par exemple la qualification spécifique pour les musiciens, fiche médicale, brevet de natation, etc.).

4. Conditions de paiement:

Après la réception de la fiche d'inscription, les participants recevront une confirmation et une facture, en général sous forme électronique. L'inscription deviendra obligatoire aussitôt que le montant facturé, ou le cas échéant l'acompte indiqué, est versé. Le montant restant est à régler au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre ou jusqu'à la date limite indiquée.

5. Résiliation:

PAR LE PARTICIPANT

En cas de résiliation jusqu'à 4 semaines avant le début de la rencontre, des frais administratifs d'une valeur de 60 € seront à payer. En cas de résiliation au-delà de ce délai, si aucune personne remplaçante ne pourra être trouvée, le montant total sera à payer. La souscription à une éventuelle assurance annulation voyage est dans la responsabilité du participant.

PAR L'ORGANISATEUR

L'EVEA peut annuler le contrat de participation jusqu'à 4 semaines avant le début de l'activité, si cela est nécessaire pour des raisons d'organisation ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Un message les informant de la situation sera envoyé aux participants déjà inscrits au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre. L'intégralité du montant déjà payé est remboursé dans une telle situation. L'EVEA fait alors l'effort de proposer aux participants inscrits une autre rencontre en remplaçant celle qui est annulée.

EXCLUSION D'UN PARTICIPANT

Par son inscription, le participant déclare être d'accord à s'intégrer dans un groupe communautaire, à participer au programme proposé et à suivre les instructions des responsables (organisateur et équipe de moniteurs) ainsi que de respecter les règles et les coutumes du pays-hôte. Si malgré des rappels à l'ordre, un participant ne respecte pas les règles indiquées ou convenues, les coutumes ou les règles du pays-hôte, ou les lois existantes, et qu'il met ainsi en danger le bon fonctionnement du groupe, il peut être exclu par l'organisateur EVEA à chaque moment de la rencontre. Un éventuel retour à domicile ainsi que les frais y liés sont à la responsabilité des parents ou du responsable légal.

6. Protection des données:

Les lois actuelles valables concernant la protection des données sont respectées. Les données personnelles sont enregistrées et utilisées uniquement pour des fins de la rencontre et traitées de manière discrète. Avec sa participation, le participant déclare être d'accord à ce que des enregistrements images et sons, dans lesquels il apparaît, puissent être utilisés par l'organisateur EVEA pour des publications.